

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

CA Provence Verte, 174 Route Départementale 554,
83170, Brignoles. Téléphone : (+33)4-98-05-27-10.

Courriel : achats@caprovenceverte.fr

Fax : (+33)4-98-05-24-79, Code NUTS : FRL05.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.caprovenceverte.fr/>

Adresse du profil d'acheteur :

<http://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet :

http://caprovenceverte.emarchespublics.com/dossier_de_consultation_electronique_23682_643359.html

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées : par voie électronique via :

<http://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Établissement public de coopération intercommunale

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de Service Public pour la gestion des Crèches de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

Numéro de référence : DSP2019-01

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 85312110.

II.1.3) Type de marché : Services

II.1.4) Description succincte : Exploitation et gestion des structures multi accueil pour les enfants de 0 à 4 ans, suivantes :

- La micro-crèche la Farigoulette, sur la Commune d'Entrecasteaux, agréée pour 10 places
- Le multi accueil Le Petit Bois, sur la Commune de Carcès, agréée pour 22 places
- Le multi accueil les Acrobates de Brignoles, agréée pour 24 places
- La halte-garderie la Récréation de Brignoles, agréée pour 14 places
- Les multi accueil Le jardin des cistes et Il était une fois de Brignoles agréées pour 24 places jusqu'au 31 août 2021. Il est précisé que ces deux structures déménageront dans le futur multi accueil « La Tour » de Brignoles (bâtiment à construire) à compter du 1er septembre 2021
- La micro-crèche l'Eau Vive, située sur la Commune de Sainte-Anastasie, agréée pour 10 places

La convention de Service Public sera conclue pour 4 ans à partir du 1^{er} septembre 2020 jusqu'au 31 août 2024.

Par délibération du 24 mai 2019, le Conseil Communautaire a adopté le principe de la gestion sous forme de délégation de service public.

II.1.6) Information sur les lots : le marché n'est pas divisé en lots

II.2) DESCRIPTION

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05|

Lieu principal d'exécution : Communes de Brignoles - Entrecasteaux - Carcès et Sainte Anastasie

II.2.4) Description des prestations : Le contrat de concession est passé en application des articles L1411-1 et suivants du CGCT et du Code de la Commande Publique. La procédure est « ouverte », les candidatures et offres devront être adressées en même temps, par voie dématérialisée. La commission DSP ouvrira les plis électroniques contenant le dossier de candidatures, puis des offres. Au vu de l'avis de la commission, l'autorité habilitée à signer la convention ouvrira une phase de négociations avec le ou les candidats de son choix

II.2.5) Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.7) Durée de la concession : 48 mois

II.2.14) Informations complémentaires : Visite des sites obligatoire. Deux dates prévues : le 6 juillet 2019 de 9h à 13h et le 13 juillet 2019 de 9h à 13h. Sur rendez-vous, à la demande

du candidat : prendre contact avec le service petite enfance - coordonnées dans le RC.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

I.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Les candidats devront produire tous les documents permettant au concédant d'apprécier, sans ambiguïté, leur aptitude pour l'exploitation et la gestion de structures multi accueil pour les enfants de 0 à 4 ans ou d'équipements dans le domaine socio-éducatif et social. Renseignements et formalités à fournir pour évaluer si ces exigences sont remplies : - La forme juridique, la raison sociale, son activité principale et ses activités accessoires.

- En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire - Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, les habilitations nécessaires pour représenter les opérateurs économiques au stade de la passation du contrat - Une déclaration sur l'honneur et l'ensemble des documents prévus aux articles R3123-16 à R3123-19 du Code de la Commande Publique - Les candidats remettront, notamment, les formulaires DC1 et DC2.

III.1.2) Capacité économique et financière / technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de

SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

30 août 2019 à 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Retrait du dossier de consultation et dépôt des offres par voie électronique à l'adresse Internet suivante :

<http://www.e-marchespublics.com>.

Concernant les critères d'analyse des offres et conformément à l'article 4 du RC, la valeur technique est pondérée à 70% et la valeur financière à 30%.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine - CS 40510,
83041 Toulon, Téléphone : (+33) 4 94 42 79 30,
Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr, Fax : (+33) 4 94 42 79 89,
Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.3) Introduction de recours :

Délais d'introduction de recours : - conformément aux dispositions des articles L. 551-1 et R. 551-1 du CJA, avant la conclusion du contrat - conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du CJA, après la conclusion du contrat ; - conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du CJA dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - conformément à l'arrêt du Conseil d'État, 16/07/2007 « Société Tropic Travaux signalisation », tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du contrat. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du CJA). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : le 25/06/2019